MAURIENNE GENEALOGIE INFOS

cotisation annuelle + envoi flash infos
par internet: 25 € et 35 pour 1 couple
par la poste 30 € et 40 pour 1 couple
Abonnement revue CEGRA 20 €

mauriennegenealogie.besaba.com
OU maurienne-genealogie.fr

Rédaction:
Josette LIMOUSIN
Jandj.limousin@gmail.com
Alain TARAVEL
alain.taravel@laposte.net

Maurienne Généalogie 312 Rue des Murgés 73830 Saint Julien Montdenis

Numéro 313 Avril 2024

Calendrier

Mai 2024

Vendredi 03/05	Lecture d'actes	tous	local	17h30
	Présentiel ou distanciel			
	Jean Marc DUFRENEY			
Mercredi 08/05	Permanence	tous	local	17h30
Mercredi 15/05	Permanence	tous	local	17h30
Samedi 18/05	Cours de paléo	inscrits	local	09h00
	Présentiel et distanciel			
	Bruno GACHET			
Mercredi 22/05	Permanence	tous	local	17h30
Mercredi 29/05	Permanence	tous	local	17h30
" "	Dépannage Généatique	tous	local	17h30
	Serge MICHEL			

Juin 2024

Mercredi 05/06	Permanence	tous	local	17h30
Vendredi 07/06	Lecture d'actes	tous	local	17h30
	Présentiel ou distanciel			
	Jean Marc DUFRENEY			
Mercredi 12/06	Permanence	tous	local	17h30

Ateliers se tenant désormais sur rendez-vous . Il s'agit de (du) :

- dépannage latin - Pierre BLAZY pierrotblazy@orange.fr
- l'atelier informatique - Serge MICHEL serge.michel73@free.fr
- l'aide à la recherche - Odile ROMANAZ odile.romanaz@orange.fr

Animations

Dates à retenir pour 2ème et 3ème trimestre 2024 :

* 17/05 : récupération d'archives en coopération avec mairie Saint Jean
* 19/05 : sortie pédestre Fontcouverte (places limitées)
* 26/05 : cimetière TOSI avec JMD en guide
* avant fin juin : visite archives SJM et focus sur fonds LEGER
* 07 et 08/08 : Génév@almeinier (maître d'œuvre : Désiré)
* nouvel atelier à la rentrée septembre avec formation sur le cadastre
* visite culturelle à Chambéry (musée savoisien ou autre)
* futures conférences à l'automne [route royale de Maurienne (JMD), familles de Maurienne (PDM),...]

Assemblée générale

Avril voit traditionnellement les adhérents de Maurienne Généalogie sortir d'hibernation pour certains, ou simplement d'hivernation pour la majorité, afin d'assister à notre assemblée générale. Le 06 avril, trente quatre passionnés, leurs émargements prouvent leur présence, se sont réunis à la salle polyvalente de Villargondran.

Jean Marc DUFRENEY a d'abord salué nos éminents membres du bureau absents pour raison de santé, Jo DUC, Marie Louise et Pierrot BLAZY. Il a également évoqué les anciens adhérents décédés au cours de l'année passée : Georges ROUX, Jean PRIEUR et Maryse ESPOSITO.

Rapport moral

Notre président a rappelé les missions, connues de tous, de notre association, à savoir :
- l'entraide généalogique
- la collecte et sauvegarde des données historiques grâce à la numérisation
- notre apport et contribution à la connaissance de l'histoire locale
- organisation et participation à de nombreuses manifestations.

Jean Marc équipé d'un micro, au top de la technologie !

Evoquée l'année passée, la visio, bonne habitude prise durant la période Covid, perdure et s'est même développée à une grande partie de nos activités en bénéficiant aux réunions de bureau, formations, lectures d'actes,… Elle nous permet de conserver un lien avec nos adhérents éloignés de la vallée, gage de fidélisation.
Le travail collectif continue avec les relevés d'état-civil, la Tabelle de 1730,.... Les cours de paléographie, dispensés par Bruno GACHET depuis 8/9 ans d'octobre à mai, se portent bien et continueront à la rentrée automnale.

Le nombre d'adhérents 2023 se monte à 136 et permet d'enrayer la chute constatée depuis quelques années. Depuis l'origine de sa création par Jo DUC, Serge MICHEL et Désiré MARCELLIN notamment, 675 personnes ont adhéré à Maurienne Généalogie.
Il est à noter que, malgré une période inflationniste, la cotisation est restée inchangée pour l'exercice 2023, de même pour 2024.

Rétro 2023

Entre 12 et 35 personnes présentes à chaque rencontre ou sortie.

- 12/01 : visite de Saint Jean (24 présents).
- 28/01 : tirage des rois (30 participants).
- 28/02 : numérisation de deux terriers d'Aussois.
- 07/06 : sortie culturelle à Bourg d'Oisans et Villar d'Arène.
- 02/07 : sortie pédestre Fontcouverte (la Rand'Humide !)
- 30/07 : rando au col de la Roue (écourtée...).
- 18/08 : sortie pédestre au refuge de l'Alpe de Villar d'Arène
- 24/08 : lac des Cerces
- 26-27/08 : Géné@SaintMartinlaPorte
- 16/09 : Journées du Patrimoine avec les vieilles prisons (JMD)
- 23/09 : visite du fort d'Exilles (Italie)
- 14-15/10 : Forum régional du CEGRA à Saint Bonnet de Mure
- 21-22/10 : Forum des Marmottes Annecy
- 21-22/10 : Saga des BORJON (belle réussite)
- 27/12 : visite d'Albanne
- 29/12 : la tradition avec « Papillotes et chocolats »

Quelle concentration !

Activités 2024 (déjà réalisées ou en prévision)

- sorties raquettes (Chambeaux, Valmeinier,…)
- conférences : *Antoine DUCRUEZ* par Patrice GERARD (13/01)
  Les Hermillonins en Algérie par Louis PAULIN (13/04)
  À l'automne : Route royale de Maurienne et Familles de Maurienne.
- nouvel atelier Généatique par Serge MICHEL
- cours paléo (déjà cités)
- projet de recueil biographique des personnalités mauriennaises
- 17/05 : récupération d'archives (coopération avec mairie SJM)
- visite des archives de SJM avec fonds LEGER
- sorties aux AD73 (recherches et visite des fonds)
- 19/05 : sortie pédestre Fontcouverte
- 26/05 : visite cimetière TOSI avec JMD
- formation sur le cadastre à l'automne
- 07-08/08 : GénéV@lmeinier
- 2ème week-end d'octobre : Forum des Marmottes
- constitution d'un groupe de W pour le 30ème anniversaire de MG

Rapport moral adopté à l'unanimité

Rapport financier

Comme à l'accoutumée, Pierre, notre trésorier, a effectué un excellent travail et, après l'énoncé des différentes recettes et dépenses, nous a annoncé un solde annuel positif de 119,09€ malgré le renouvellement d'un ordinateur et les dépenses occasionnées par la Saga des BORJON.

Rapport financier bien entendu adopté à l'unanimité.

Avant de conclure cette AG rondement menée, Jean Marc nous a fait part de la démission du bureau de Blandine DUJOUR, en raison de son éloignement géographique. Pour terminer, cette année, absence remarquée des représentants des mairies, que ce soit Villargondran ou Saint Jean de Maurienne.

L'apéritif de clôture…

Suivi d'une agape au Grillon à Villarembert sans laquelle MG ne serait pas MG.

Ce ne sont pas Annie et Bernadette qui me contrediront…

Alain TARAVEL

L'AFFAIRE DÉSOULES
Un féminicide collectif et crapuleux en 1888

Au moins sept articles de presse (in Retronews / bibliothèque de Généanet) relatent cette affaire : trois journaux sont locaux, La petite Bourgogne, Le Progrès de la Côte-d'Or, et Le Courrier de la Saône-et-Loire ; deux sont régionaux, le Guetteur et Le Progrès de Lyon ; deux sont nationaux, le XXème siècle et La Lanterne, ce qui montre le retentissement de cette affaire. S'ajoutent à ces documents des recherches généalogiques personnelles qui ont été pour moi très fructueuses.

En 1852, à Villargondran en Savoie meurt Pierre-François DÉSOULES : sa famille émigre alors à Beaune en Côte-d'Or. En 1887, y vivent toujours la mère née Louise-Madeleine PAPOZ (81 ans), sa fille Rosalie (44 ans), ses deux fils cordonniers, Alphonse (40 ans) et surtout Philippe-Eugène (46 ans). Lors d'un voyage en Savoie, ce dernier rencontre à St-Jean-de-Maurienne Jeanne-Joséphine CROLLET-MICHAUD (59 ans), célibataire, dont les deux parents, le frère et la sœur sont décédés, qu'il courtise assidûment car elle possède quelques biens de valeur, quoique son père ait été simple jardinier. Il l'épouse le 21 juin 1887 à Beaune; après, tout bascule car il veut accaparer la maigre fortune de sa femme avec l'aide de sa mère, de sa sœur et de son frère.

Le calvaire (le mot est juste, hélas) de Jeanne-Joséphine CROLLET va durer plus d'un an ! Au procès, les témoins racontent : interdiction de parler aux voisins, de sortir ; violents coups de pied, de poing, de balai, d'une sauvagerie extrême, pour un oui ou un non. Elle est régulièrement jetée à terre, battue avec la corde de sa vache, traînée par les cheveux, nourrie en cachette par des voisins compatissants. Le quartier l'appelle « la martyre » mais personne ne fait de signalement à la police. Elle finit par dépérir au point que les DÉSOULES, s'avisant tout-à-coup que sa mort est proche, décident de la forcer à rédiger un testament en leur faveur.

Pourtant, tout ne se passa pas comme prévu : 3 notaires vinrent successivement le même jour car il y avait urgence ! Mais quand ils constatèrent l'état physique de la testatrice qui visiblement avait été l'objet d'intimidations et de menaces, ils refusèrent de rédiger l'acte… Cependant, le 4ème notaire eut moins de scrupules ! Un des trois premiers notaires avisa aussitôt la police car le même jour, un commissaire et un docteur découvrirent une femme allongée sur *« un mauvais lit et à moitié morte »* ; ils constatèrent à quel point Jeanne-Joséphine avait été victime de violences physiques (dont une dysenterie datant d'une semaine) et psychologiques. C'est une femme dans un état désespéré, terrorisée et délirante que l'on conduisit à l'hôpital le 9 août : elle y mourut le 18.

Le procès des accusés s'ouvrit en septembre 1888 devant le tribunal correctionnel de Beaune, sous le chef de « coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort ». Un journal évoque *« la figure des quatre misérables […] qui sont loin d'inspirer la moindre pitié du nombreux public qui garnit l'enceinte du prétoire »*. Le président du tribunal « malmène » le dernier notaire qui se voile *« derrière le secret professionnel »*. Le verdict tombe : outre de fortes amendes, 3 ans pour le mari, 2 ans pour son frère et sa sœur et 3 mois pour la mère. A l'énoncé, les prévenus *« poussent des hurlements terrifiants »* et deux de leurs proches qui assistent au procès se précipitent pour les soustraire aux gendarmes avec des *« cris de bêtes fauves »*. La maréchaussée a le plus grand mal à ramener le calme. Quant au public, il *« éclate de rire devant cette scène du plus haut comique » !...*

Que devinrent les coupables ? Après avoir purgé leur peine, ils s'installent définitivement à Lyon ; la mère meurt le 24 novembre 1903 à 96 ans et le mari le 15 mars 1909 à 68 ans : il est dit commissionnaire *« veuf d' Eugénie CROULET »* (double sic); son frère décède le 23 mars 1916 à 68 ans. On y retrouve la trace de sa sœur Rosalie, la survivante de la famille, comme domestique à plus de 77 ans ! (recensement de 1921). Le crime ne paie pas ! Quant à la « fortune » de Jeanne-Joséphine CROLLET, comme son frère Zacharie et sa sœur Andréanne étaient décédés avant 1888 au Bourget-du-Lac, le village de leurs ancêtres, ses héritiers furent ses nombreux neveux issus des 2 mariages de sa sœur Andréanne : elle avait épousé en premières noces Zacharie EXCOFFIER, instituteur, né à Valmeinier avec lequel je partage un ancêtre commun Amédée, son arrière-arrière-grand-père! Hasard de la généalogie ! Au moins un enfant de son second mariage a une descendance actuelle (Généanet) et je vais leur écrire…

Ces articles sont très intéressants à plus d'un titre ; on y découvre à quel point les chroniqueurs judiciaires avaient le souci du moindre détail *(la corde de la vache !)*. Nous voyons aussi combien un féminicide, qui plus est collectif et doublé de non-assistance en personne en danger, pouvait entraîner des peines qui nous semblent aujourd'hui bien légères : de 3 mois à 3 ans !

Si l'on en croit les commentaires des journalistes, les Bourguignons ne devaient pas avoir une très bonne opinion des nombreux émigrés savoyards, ramoneurs ou colporteurs, qu'ils côtoyaient tous les jours et qui n'étaient pourtant pas tous des criminels comme ceux au procès desquels ils assistaient : il suffit de lire entre les lignes :

- Ainsi, Rosalie DÉSOULES a aussi été poursuivie fin août 1888, pour avoir, avant son incarcération, volé, déchiré puis avalé un billet de 4000 francs au préjudice d'une marchande de bois ; commentaire du chroniqueur: *« Voilà des gens qui ne reculent devant aucun procédé pour s'approprier la fortune d'autrui ! »* Des gens et non pas cette femme !…
- Les accusés sont des sauvages au visage *« empreint d'une cruauté inouïe »*, qui poussent des *« cris de bêtes fauves »* et des *« hurlements terrifiants »* ; ils ne respectent pas le jugement et leurs condisciples essayent de les soustraire à l'incarcération.

Au point que ce procès, commencé sous l'effroi du public qui entend le récit de violences qui ont duré un an, suivies d'un crime, se termine sur des éclats de rire devant une *« scène du plus haut comique »* …On est au théâtre ! Quelle tristesse !

Claire GANDELOT

A la manière de Patrice GERARD,

Savez-vous que ...

Il y a 1000 ans, au Moyen Âge, le droit de glandage était l'autorisation donnée par le Seigneur de ramasser les glands ou de conduire les porcs dans une forêt pour qu'ils s'en nourrissent. Un point, c'est tout. N'y voyez pas autre chose...

Rappel : opération « Archives »

En coopération avec la mairie de Saint Jean, se déroulera le 17 mai prochain une opération de collecte d'archives privées. Si vous possédez des archives ou si vous connaissiez quelqu'un qui en possède dans son grenier ou ailleurs, n'hésitez pas, participez à la sauvegarde du patrimoine mauriennais !

Altitude 0

Tout bon mauriennais qui se respecte connaît l'altitude de ses lieux de promenade : 2207 m pour le Charvin ou 3697 m pour la Dent Parrachée, notamment. Sur place, il lui suffit de consulter l'application « Altimètre » de son smartphone pour avoir la réponse. Mais sait-il qu'il doit cette précision à Marseille ? Ce n'est ni une galéjade, ni une opération de la Bonne Mère (avé l'accent svp). Cette prouesse est possible depuis 1884 grâce à l'installation au 174 de la Corniche, à la demande, en juillet 1879, de la Commission centrale du Nivellement Général qui souhaitait une référence universelle, un point 0, d'un appareil d'enregistrement du niveau de la mer appelé « marégraphe totalisateur ».
L'histoire du marégraphe de Marseille débute en 1864 à Berlin quand les instances de l'époque décidèrent que le calcul des altitudes se ferait désormais, pour chaque pays, à partir d'un point 0 clairement établi. La France choisit Marseille et la Méditerranée en raison de la faible amplitude des marées.

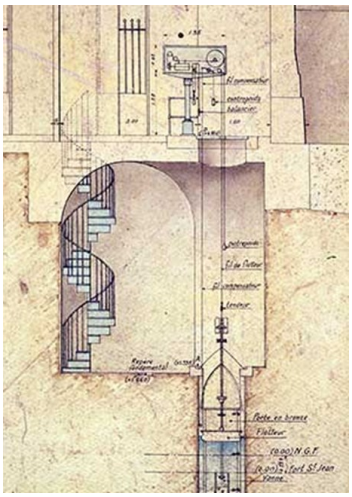

Schéma du marégraphe de Chazallon

Inventé en 1843 par l'ingénieur hydrographe Antoine Charles Rémi CHAZALLON, le marégraphe mesure les mouvements de l'eau dans un puits relié à la mer. L'eau pénètre dans cette fosse afin que l'effet de la houle et des vagues y soit atténué. Dans le puits, le flotteur suit les mouvements verticaux de la mer causés à la fois par la marée et par les changements climatiques. C'est un appareil unique au monde dont la spécificité est de comprendre une partie totalisatrice (un intégrateur mécanique) qui permet de calculer facilement le niveau moyen de la mer sur une période donnée.

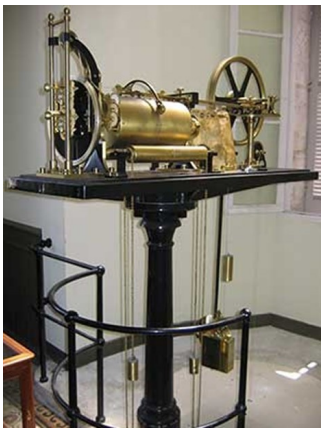

Les premières mesures marégraphiques débutent en février 1885 et vont durer 12 années. Ces observations vont permettre de déterminer le point 0, référence officielle pour la France et la Suisse depuis 1897.
Modernité oblige, depuis 1998, cet appareil mécanique est secondé par un appareil numérique équipé d'un télémètre à ondes radar.

A l'ère du réchauffement climatique , le marégraphe de Marseille a permis de déterminer que le niveau de la Méditerranée a augmenté de 1,2 mm par an depuis 1885, soit environ 16 cms sur la période 1885-2020.
En conclusion, c'est donc grâce à ce repère marseillais que l'on peut affirmer que le Charvin culmine à 2207 m !

Alain TARAVEL

Des Hermillonins en Algérie !

Des Hermillonins émigrent en Algérie : ARBESSIER Joseph et sa famille, ARBESSIER Jean Antoine, ARBESSIER Jean François, LARIVE Camille, BRUN Cyrille, ALLARD Maurice, MOLLARD Jean Baptiste, DELUBAC Jules, SERAIN François.

Revenons à la grande Histoire. Après la conquête de l'Algérie de 1830 à 1847, les terres appartenant au Régent d'Alger Est étaient plus ou moins cultivées par des tribus qui, malgré la richesse des sols, ne pratiquaient pas vraiment une culture raisonnée. La France avait, vis-à-vis du Régent une dette de blé datant du régime napoléonien et que les gouvernements successifs de cette époque n'avaient jamais honorée.

Louis Paulin, conférencier

Revirement, choisissant de produire les céréales sur place, l'Etat français mit des terres à disposition de cultivateurs venant de la métropole. Ces futurs propriétaires devaient posséder au moins 1200 francs de rente pour obtenir de deux à dix hectares de terrain. Le futur colon propriétaire pouvait transporter gratuitement depuis la France des semences, de l'outillage agricole, des bêtes de labour et bénéficiait d'un voyage gratuit. Quarante deux villages furent ainsi créés dans les provinces d'Alger, d'Oran et de Constantine.
A la fin du dix-neuvième siècle, un instituteur, François SERAIN, originaire de Saint André, est muté dans le petit village d'Hermillon. Le soir, à la veillée, il écoutait les villageois exprimer leur désarroi sur leur misérable vie de propriétaires terriens. Apprenant que le gouvernement français octroyait des concessions de terrain, il leur proposa d'aller, dans un premier temps, visiter le site.
Les terres en questions se trouvaient dans la région d'Oran, une vaste plaine entre Sidi-Bel-Abbès et Tlemcen. Le coin s'appelait Zehana et était à 680 mètres d'altitude. Monsieur TASSIN, ancien directeur aux Affaires Civiles et Financières, de passage dans le secteur, informa le gouverneur général à Alger du potentiel agricole de cette région. Son nom, TASSIN, sera donné à la ville qui s'est construite. Celle-ci deviendra Hassi Zehana (le puits de Zehana) à l'Indépendance.
Après milles réflexions, des hésitations, des critiques, le grand jour arrive, nos courageux colons partent en train. A Marseille ils montent dans le bateau en voyageant à fond de cale et arrivent sur la terre promise. Aidés par des ouvriers Espagnols, ils défrichèrent le terrain puis construisirent leurs maisons, faisant ensuite venir toutes leurs familles. Les terres fertiles (après apport d'adduction d'eau) leur donnaient des céréales plus belles qu'à Hermillon et ils pouvaient planter et cultiver la vigne, une activité agricole ancestrale qu'ils connaissaient. Il se construisit cent seize maisons à Tassin car nos Mauriennais n'étaient pas seuls ; et la vie continua ainsi pour la majorité jusqu'à la fin de la guerre d'Algérie et le rapatriement des colons vers la France.
Que sont ils devenus ? Une minorité est rentrée à Hermillon, d'autres sont partis s'installer au Maroc ou en Tunisie, la majorité étant revenue dans le sud de la France ou elle bénéficia d'un climat équivalent à celui de Tassin. Ces descendants ont été invités en mai 1997 dans le village d'origine de leurs ancêtres, à Hermillon, à l'initiative de Valérie DARBEL, une petite cousine de ces visiteurs.

Gérard GRAND

Annuaire du Bureau de Maurienne Généalogie

Joseph DUC, *Président d'Honneur*,
21 rue Philomène Durieux, 73300 VILLARGONDRAN **duc-joseph@wanadoo.fr**
Fixe 0479588083 Portable 0661171489

Jean Marc DUFRENEY, *Président*, Organisation générale, Atelier lecture, Généabank
312 rue des Murgés, 73870 SAINT JULIEN MONTDENIS **jdufreney@gmail.com**
Fixe 0479643495 Portable 0674821943

Désiré MARCELLIN, *Vice Président*, Responsable technique de MG Infos, Atelier relevés
64 chemin des Fontanettes, 73870 SAINT JULIEN MONTDENIS **desire.marcellin@orange.fr**
Fixe 0479833336 Portable 0658833919

Josette LIMOUSIN, *Vice Présidente*, Co-rédactrice et conceptrice de MG Infos, Formation débutants
602 rue Jean Moulin, 73300 SAINT JEAN DE MAURIENNE **jandj.limousin@gmail.com**
Portable 0660727834

Pierre GRET, *Trésorier*, Gestion du local
348 rue du Capitaine Bulard, 73300 SAINT JEAN DE MAURIENNE **pierre.gret@neuf.fr**
Fixe 0479644082 Portable 0659273374

Serge MICHEL, *Membre du bureau*, Formation Généatique
65 route du Bonrieu, 73300 SAINT PANCRACE **serge.michel73@free.fr**
Fixe 0479834805 Portable 0650187333

Pierrot BLAZY, *Secrétaire*, Dépannage latin
11 chemin des Genêts, 74600 SEYNOD **pierrotblazy@orange.fr**
Fixe 0450521649 Portable 0675119814

Odile ROMANAZ, *Membre du bureau*, Responsable des sorties, Formation débutants
100 chemin Saint François, 73500 SAINT ANDRE **odile.romanaz@orange.fr**
Portable 0632052565

Louis PAULIN, *Membre du bureau*, Adjoint aux relevés
101 rue du Bourg, Le Grand Perron, 73870 SAINT JULIEN MONTDENIS **roberte.veyron@orange.fr**
Fixe 0479590815 Portable 0671969952

Gérard GRAND, *Membre du bureau*, Chargé de la communication
1038 route de la Cascade, 73300 HERMILLON **gerard.grand10@wanadoo.fr**
Fixe 0967702908 Portable 0640283184

André ARNAUD, *Membre du bureau*, Responsable BMS et relevés papier
165 rue Jean Huguet, 73300 SAINT JEAN DE MAURIENNE **ded.arn73@gmail.com**
Portable 0632395137

Alain TARAVEL, *Membre du bureau*, Co-rédacteur et concepteur de MG Infos
25 impasse du Champ Lacour, villa 17, 74370 EPAGNY METZ-TESSY **alain.taravel@laposte.net**
Fixe 0450526219 Portable 0679070057

Patrice GERARD, *Membre du bureau*
86 avenue Henri Falcoz, 73300 SAINT JEAN DE MAURIENNE **patrice.gerard24@sfr.fr**
Portable 0625357676